



BREVES CFDT

CE MGEN Union du 23.02.17

Groupe Mgen-Istya-Harmonie

Période importante pour la constitution du groupe. Après suspension des travaux, les CA ont décidé de constituer le groupe et d'appliquer le mandat des assemblées générales. Cette période a permis de préciser certains points clef de gouvernance, ainsi que le projet stratégique qui vise à renforcer la mutualité. Cette volonté est partagée par Harmonie. Le calendrier est volontariste. La stratégie globale de ce nouveau groupe doit transcender les Mutuelles. Nous ne sommes dans une perspective de fusion, mais nous nous inspirons des exemples les plus intégrateurs. Les mutuelles restent donc actrices opérationnelles pour leur réseau de distribution, leur processus de gestion, leur identité respective et le lien direct avec leurs adhérents. L'UMG doit être dotée de moyens s'inscrivant dans une dynamique de solidarité financière. La définition des politiques écrites du groupe est en cours. Le CA de chacune des mutuelles conserve leur autonomie. Le CA du nouveau groupe définira une politique groupe et des synergies groupe, mais les politiques écrites de l'UMG ne se substitueront pas aux politiques des mutuelles solos. Le groupe Mgen conserve la maîtrise de sa stratégie de distribution, en tant que Mutuelle solo au sein de l'UMG.

L'UMG aura besoin de **fonctions clef** : actuariat, audit, conformité et gestion du risque. Des discussions sont en cours avec l'ACPR sur ces sujets : pour illustrer, l'ACPR accepte-t-elle, par exemple, que la fonction clef actuariat soit avec des ressources et des compétences mutualisées au niveau du groupe, l'ACPR exigera-t-elle qu'il y ait des ressources d'actuariat au niveau de chacune des mutuelles ? L'élément audit va prendre une grande importance dans l'avenir : il y a pour projet une mutualisation de l'ensemble des ressources et des compétences d'audit interne au niveau de l'UMG.

Le chantier « **marque** » est majeur et prioritaire. Les directions de communication y travaillent. Plusieurs **autres chantiers** s'engagent très vite : la prévoyance, les réseaux de professionnels de santé, l'assistance. Pour les **marchés de développement commercial**, il y a eu une nette clarification liée à la période de redéfinition des fondamentaux. On prend en compte les présences historiques prépondérantes. Nous avons répondu à des référencements, parfois en commun avec un partage de sort. La MNT est la mutuelle de référence sur la territoriale et Harmonie sur l'interprofessionnel (devenir de Mgen Filia dans les prochaines années ?).

L'**Union faitière des SSAM** est créée, mais compte tenu du constat d'une structure et d'un fonctionnement très différents entre Mgen et Harmonie, le rapprochement opérationnel ne se ferait pas avant 2019. En conséquence, aucun transfert de salariés ne sera fait avant 2019. Mgen se centre sur H2020 dans l'optique de retour à l'équilibre budgétaire et des plans d'actions en cours des établissements.

L'international figure comme un axe stratégique fort. Il devrait également y avoir des stratégies communes sur le IARD. Nous devons également clarifier sur le domaine bancaire, l'épargne retraite, etc.

Implantation du groupe à la Tour Montparnasse.

Certains collaborateurs s'y installent le 1^{er} mars, le DGA affaires générales qui va devenir Directeur secrétaire général de l'UMG, et le DRH délégué qui va devenir DRH UMG. Deux autres personnes vont s'installer, l'assistante du DGA Affaires générales et une collaboratrice qui contribue directement à Istya, Celles-ci ne seront pas salariées d'Istya mais seront mises à disposition d'Istya (coquille d'accueil).

Pour Mgen, début mars, « Filières et participations » est rattachée à la DGA Finances et la DGA Affaires générales est confiée au DRH groupe en plus de ses actuelles attributions

Gouvernance :

Un point clef : l'implication de terrain

Nous sommes sur un schéma de gouvernance équilibrée.

T. Beudet présentera sa candidature à la présidence de l'UMG. Joseph Deniaud, à la VP UMG et pour assurer l'équilibre, Joseph Deniaud serait candidat à la Présidence de l'Union des SSAM, et E. Chenut VP.

F Venturini sera directeur général, auquel l'ensemble des directions de l'UMG sera rattaché. JL Davet rejoindra le groupe en tant que Directeur général délégué.

Il y aura deux dirigeants effectifs : le président de l'UMG et le Directeur général de l'UMG.

Le contexte Mgen : Le Président et le DG resteront aux commandes jusqu'à ce qu'ils passent au niveau de l'UMG à temps plein : Le nouveau CA Mgen élira un nouveau Président. Le nouveau Président proposera au CA le nouveau DG.

Le calendrier :

L'organisation des nouvelles directions doit être détaillée d'ici fin avril (mode d'organisation, staffing, volumétrie des équipes) pour engager le processus institutionnel.

Le dossier ACPR doit être finalisé en mai pour être présenté au collège de l'ACPR en juillet

Juin : installation de la nouvelle gouvernance de l'Union faitière des SSAM

Juillet : présentation aux AG des politiques prudentielles du groupe

A la rentrée (fin sept. ou oct.) : constitution de l'UMG

Nous devons assurer ce moment de transition. Le pilotage du groupe Mgen se poursuit.

RAS sur les autres points à l'ordre du jour

Prochain Comité d'Etablissement le 30 mars 2017

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>

nathalie.cemgenunion@orange.fr